



LA LETTRE DU MAIRE

AVRIL 2020
N° 64

Chères Saint Clairaises, Chers Saint Clairais,

Nous avons hésité avant de décider de vous adresser cette Lettre spéciale mais nous constatons que certains habitants sont coupés du monde des informations car ils n'utilisent pas Internet et cette période très particulière nous rappelle, entre autres, cette réalité. La fracture numérique existe et il faudra en tirer les conséquences.

Je vous ai adressé en urgence, un message, le 17 mars dernier, au lendemain des élections, le jour de la mise en place du confinement. Il vous y était précisé les mesures de précaution mises en place immédiatement ainsi que l'adresse mail : contact@mairie-stclairdurhone.com et le numéro d'urgence, le 07 79 07 68 22, à utiliser pendant le confinement. Un mois après, je vous remercie, le numéro n'a été utilisé que rarement et à bon escient. Des questions, souvent semblables, sont posées via contact@mairie-stclairdurhone.com. En réponse, vous trouverez, dans cette lettre, de nombreuses informations pratiques.

La situation actuelle :

Qui aurait pu imaginer, ce début d'année, cette pandémie et les conséquences sur notre vie ? Nous avons appris, mi-janvier, ce qu'il se passait en Chine, mais cela paraissait loin et irréel... Certains annonçaient qu'il s'agissait d'une maladie, semblable à la grippe, que les victimes étaient toutes très âgées, et touchées par d'autres maladies....

Puis, il y a eu l'arrivée très brutale de la pandémie en Italie et des annonces de milliers de victimes, d'hôpitaux saturés, de centaines puis de milliers de morts, puis en Espagne, et début mars, en France.... Fallait-il se confiner plus tôt ? Arrêter la circulation avec les pays étrangers avant ? Distribuer des masques ? Faire des tests ? Distribuer de la chloroquine ? Je n'en sais rien, je ne suis ni spécialiste de la santé, ni devin... En revanche lorsque 99 % des spécialistes de la santé expliquent que le confinement et les règles simples (comme la distanciation et le lavage régulier des mains) sont des moyens certains de limiter la diffusion du COVID19, je les écoute et je pense à tous ceux que je risquerais de contaminer uniquement par égoïsme personnel, en ne respectant pas ces mesures.

Dans notre commune, une grande majorité des personnes vivent dans des logements avec jardin, nous avons des commerces alimentés et de nombreuses personnes n'ont plus d'activités professionnelles. La contrainte de ne pas sortir dans la rue, avec la météo actuelle, n'est pas si difficile à vivre. Pensez aux personnes résidants en HLM, aux personnes âgées dans les EHPAD, à tous les malades en France qui ne peuvent plus recevoir de visites depuis le début du confinement, à nos grands-parents qui ont vécu des guerres et sont restés confinés sans téléphone, sans TV, sans internet...

RESPECTEZ LE CONFINEMENT. Sortez au minimum et, si vous allez faire des courses alimentaires, faites-en profiter vos voisins, si possible.

Comment fonctionne notre commune dans cette période de crise ?

Le 2^{ème} tour des élections municipales étant repoussé, les élus « sortants » restent en place et assurent la gestion communale. Mais, l'activité étant réduite dans tous les domaines, les réalisations prévues cette année sont suspendues. Nous travaillons sur les dossiers en cours, par téléphone ou mails, sans contact physique. Le Conseil Municipal n'est plus réuni physiquement mais les conseillers sont informés et consultés par mail.

Les équipements du SIGIS, les installations publiques, les parcs... sont fermés, pendant la période du confinement.

Les agents communaux sont, pour la plupart, confinés à domicile. Les agents des services techniques sont disponibles et interviennent au minimum pour respecter ces règles : panne, arrosage des massifs, distribution de cette communication... Les services administratifs traitent toutes les demandes, soit en télétravail, soit par demi-journées dans leurs bureaux (au minimum), mais sans recevoir de public. Le service de collecte de verres à domicile est suspendu, pendant le confinement, mais les conteneurs publics de verre fonctionnent.

Les agents du Foyer de Personnes Agées, du portage des repas à domicile, de la crèche, du périscolaire et de l'Accro (3 services qui ne fonctionnent que pour les enfants du personnel médical) et de la cuisine sont équipés de masques et respectent les précautions sanitaires. Le personnel du FPA a été renforcé pour permettre plus de nettoyage régulier, la surveillance des personnes habilitées à entrer, accompagner les résidents dans le parc, faire les courses alimentaires de ceux qui n'ont pas de famille proche... **Je veux rendre hommage ici à tous ces agents qui ont à cœur de faire leur travail le mieux possible, dans des conditions très particulières.**

Vous avez vu les ravages que fait ce virus lorsqu'il est introduit dans un EHPAD. Les 29 résidents du foyer CLARIANA sont confinés dans leurs appartements, depuis un mois, sans voir leurs familles. **Si vos enfants souhaitent leur faire et envoyer des dessins, des « petits mots », tous seront bienvenus, nous leurs transmettrons. Merci de les faire passer dans la boîte aux Lettres de la Mairie.**

La Communauté de Communes assure la collecte des Ordures Ménagères, la collecte des containers de verre et des astreintes pour l'eau et l'assainissement. Les déchetteries sont fermées, tout comme les bennes pour collecter les vêtements. La déchetterie professionnelle de Salaise/Sanne est également fermée pour l'instant. Le service de transport TPR est fermé.

Plusieurs « petits » commerçants sont ouverts. Leurs horaires d'ouverture peuvent changer en fonction de la clientèle. Certains communiquent sur leurs sites internet. Boulangerie, Boucherie, Bureau de tabac, Pharmacie...et également plusieurs d'entre eux proposent la vente de pizzas, plats marocains...avec (ou sans) livraison à domicile.

Un petit marché est autorisé le dimanche matin, devant La Poste avec des ventes d'asperges et de légumes.

La Poste est aujourd'hui fermée et le courrier est distribué les mercredi, jeudi et vendredi. L'accueil « physique » de la gare, très peu de trains et cars SNCF circulent.

L'entraide et le bénévolat :

Nous avons, dès le 17 mars, activé notre Plan Communal de Sauvegarde, et décidé, avec le CCAS, de recenser toutes les personnes qui pourraient avoir besoin d'aides. Chaque semaine, une grande partie d'entre elles est appelée par les élus du CCAS et l'adjoint à la Sécurité. La liste a été établie à partir de plusieurs sources (personnes à mobilité réduite, portage des repas, téléalarme...) et avec l'aide des référents de quartiers (que je remercie vivement pour leur implication).

Si vous avez des demandes particulières ou/et des difficultés à vous approvisionner, n'hésitez pas à nous solliciter. De nombreux habitants ont, spontanément, proposé leur aide et, pour l'instant, la réponse a été de veiller sur ses voisins et de les aider (en respectant les mesures de précautions sanitaires). Nous remercions l'ensemble des habitants qui participent à cette solidarité, car nous ne réalisons le service des courses alimentaires/médicaments que pour très peu de bénéficiaires. En cas de besoins, toutes les coordonnées sont à la fin de la Lettre.

Comme les collectivités et les entreprises, nous avons été confrontés à la réquisition par l'Etat, chez nos fournisseurs habituels, des équipements nécessaires (masques, gel, blouses, lunettes...) pour nos agents (selon leur activité). Plusieurs habitants ont déposé des masques à la Pharmacie qui ont été redistribués en partie à la Mairie et aux professionnels de Santé. Merci pour cette contribution qui a été très utile.

Des entreprises sollicitées ont également contribué à des dons de matériels : Adisséo, NBTP, Bonneton Auto, la CERA, Coté Cado, Arcada ...répartis entre la Commune et les professionnels de santé. Le Département nous a également attribué deux lots de masques. Actuellement la Communauté de Communes EBER organise des commandes et des fabrications de masques en tissu. (Cf. site CCEber)

L'actualité :

Après avoir constaté que l'éclairage public était actuellement très peu utile, vu le nombre de personnes autorisées à se déplacer, de nuit, en dehors des heures d'ouverture des commerces, services et entreprises, les élus du Conseil Municipal ont été consultés sur l'idée d'éteindre cet éclairage pendant la période du confinement. La Gendarmerie a été, bien sûr, informée et invitée à faire remonter tout problème de sécurité que cela engendrerait. Sur les 23 conseillers municipaux ayant répondu, 21 étant favorable à cette mesure. Ainsi, comme vous avez pu le constater, l'éclairage public a été suspendu depuis le mercredi 8 avril. N'hésitez pas à envoyer un message en Mairie, pour vous exprimer sur ce sujet ou si cela vous pose des difficultés.

Cette mesure est provisoire. Néanmoins, nous envisageons de supprimer, dans quelques mois, l'éclairage public pendant quelques heures de la nuit (de minuit à 5h du matin ?), mais cela demandera au préalable, l'installation d'horloges et la consultation du Conseil Municipal.

Dans un autre domaine, nous avons connaissance de nombreux vols de matériels divers vélos, outillage...dans les cabanons et garages, dans un quartier de Glay. Ces vols ont débuté avant le 15 mars et continuent...malgré la surveillance de la Gendarmerie. Il est très important de signaler toute effraction (ou toute tentative...) et tous les vols à la Brigade de Gendarmerie.

Les coordonnées et numéros utiles :

MAIRIE :

Site : www.st-clair-du-rhone.fr (A CONSULTER REGULIEREMENT, MISES A JOUR QUASI QUOTIDIENNES)
contact@mairie-stclairdurhone.com
URGENCE : 07 79 07 68 22

COMMUNAUTE DE COMMUNE EBER

Site : www.entrebievreethrone.fr
EAU ET ASSAINISSEMENT : 04 74 86 39 70
eaux@entre-bievreethrone.fr

Collecte de déchets ménagers : 06 07 71 91 24

NUMEROS UTILES :

Le 17 : numéro qui vous permet de joindre la police et la gendarmerie

Le 15 : numéro spécifique aux urgences médicales, qui vous permet de joindre 24h/24 le service d'aide médicale urgente (SAMU).

Le 18 : numéro qui vous permet de joindre les pompiers.

Le 114 : numéro d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation

d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18).

Le 119 : pour la maltraitance infantile.

Le 3919 : LIGNE D'ECOUTE, gérée par la Fédération Nationale Solidarité Femmes.

Le 06 87 81 88 18 : VIVRE LIBRE. Le confinement de la population amène bien des personnes à vivre une certaine solitude. Soutien civique avec une permanence téléphonique 7 jours sur 7. Cette assistance est ouverte à toute personne dépendante ou à son entourage.

Le 0 800 130 000 (numéro vert) répond à vos questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7.

Le 01 70 772 372 Aide à l'utilisation des outils numériques pour les démarches administratives.

Le 09 70 28 30 00 numéro national, ouvert 7j/7 de 8h à 20h de la Croix Rouge. Service d'écoute et de livraison solidaire pour répondre à la détresse grandissante de certaines personnes isolées.

Prenez soins de vos proches et de vous-mêmes,

Olivier MERLIN,

Maire de Saint Clair du Rhône.

